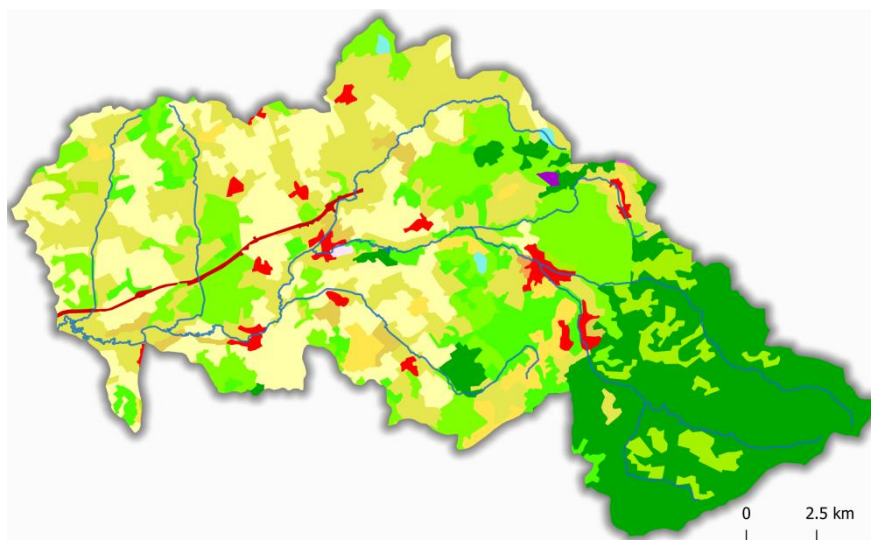




I – Localisation du contexte



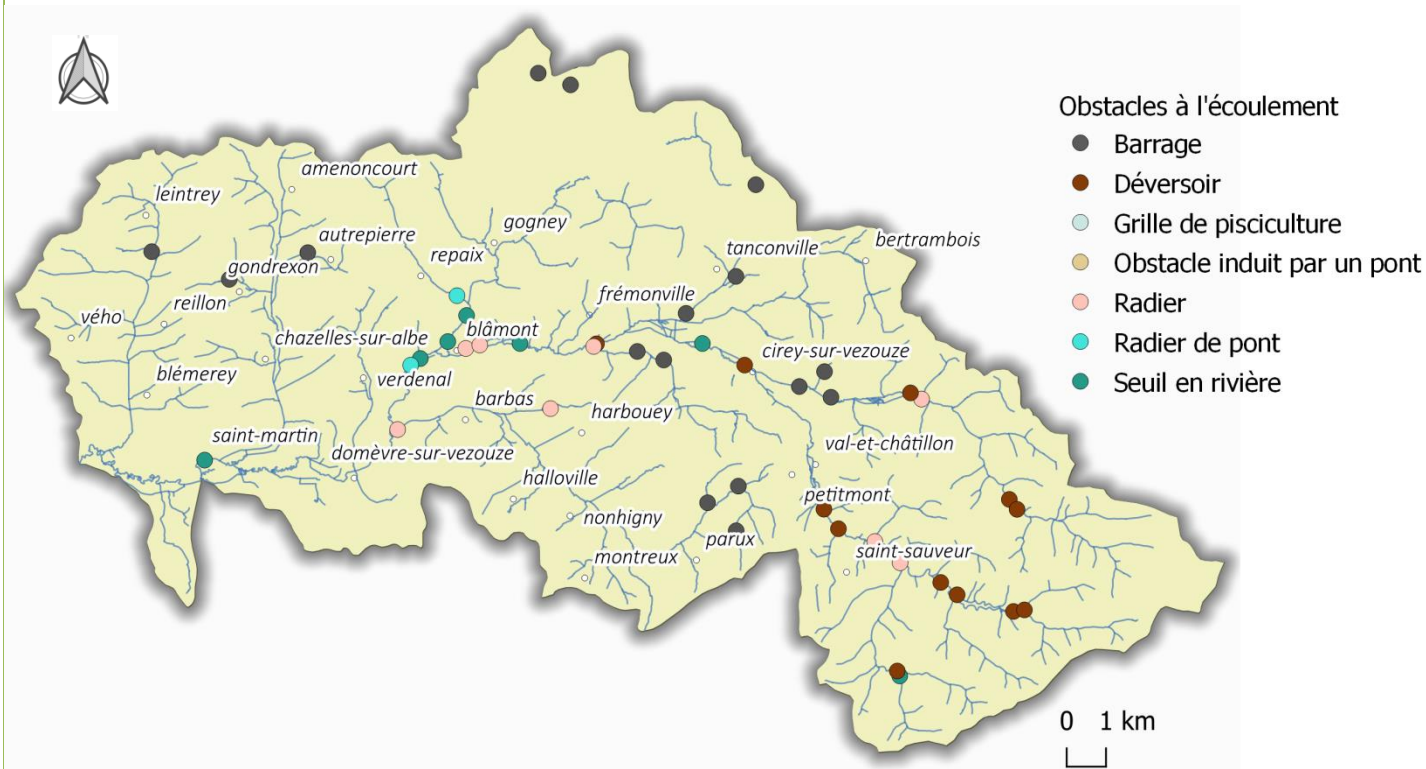
Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Extraction de matériaux
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole

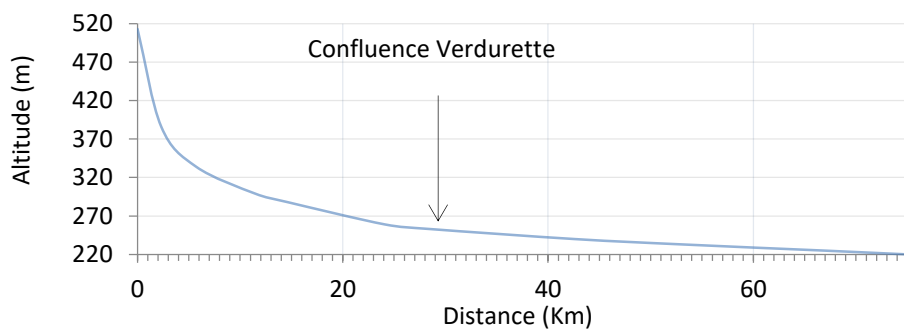
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plans d'eau

Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale



Profil altimétrique du cours d'eau principal



III – Données générales

Le contexte Vezouze amont prend sa source dans les Vosges avec les ruisseaux du Val et du Châtillon qui confluent pour former la Vezouze. La rivière s'écoule, tout d'abord, dans un massif constitué de forêts mixtes et de résineux avant de traverser une vallée constituée de nombreuses prairies et cultures.

En amont, la rivière progresse sur un substrat sableux et la présence de résineux a tendance à acidifier les sols. De nombreux seuils et plans d'eau sont également présents, altérant la qualité physique et limitant les déplacements de l'espèce repère du contexte : la Truite fario.

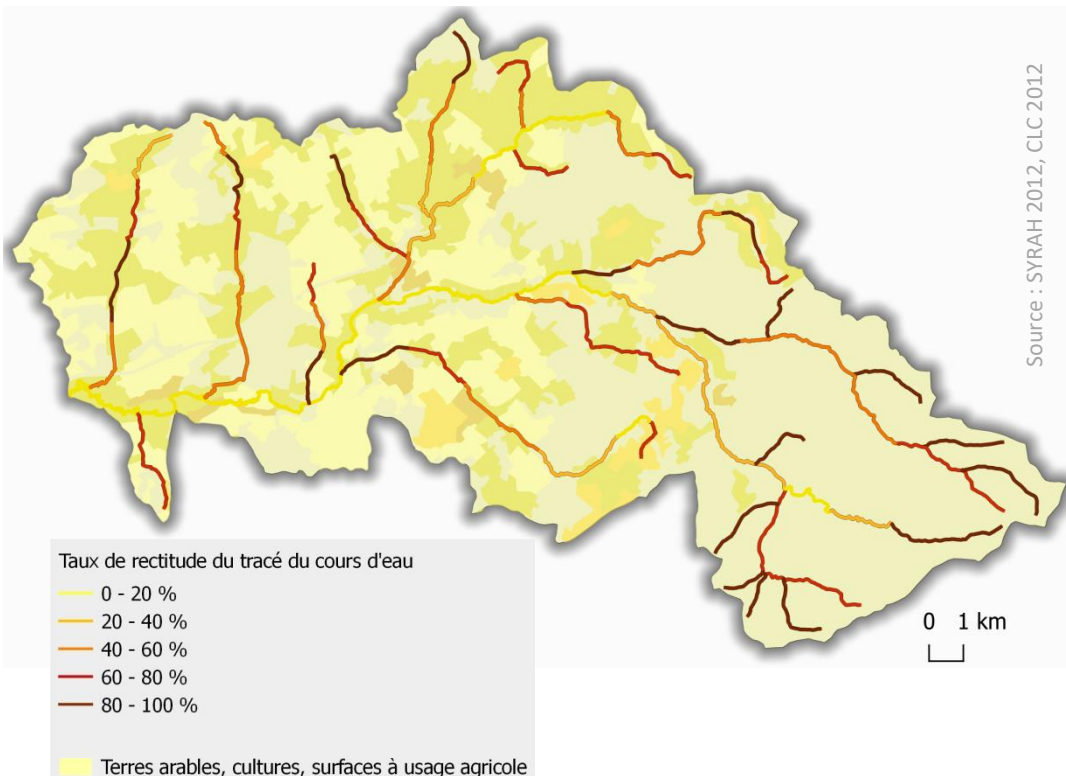
Plus en aval, la rivière possède un fuseau de mobilité plus large et une pente plus faible lui permettant de former des méandres. Des seuils et barrages sont également présents sur le secteur aval ainsi que des plans d'eau sur les affluents, ce qui constitue un facteur limitant.

Les principales problématiques à partir de Cirey-sur-Vezouze sont les travaux réalisés par le passé sur les cours d'eau. Ils ont conduit d'une part à l'artificialisation du lit dans les traversées urbaines et d'autre part à la banalisation et l'incision marquée de la Vezouze, suite au remembrement et à l'intensification des pratiques agricoles.

Malgré les perturbations rencontrées, la Truite fario ainsi que ses espèces accompagnatrices sont bien présentes et trouvent des habitats propices à l'accomplissement de leur cycle biologique.

Limites contexte	Amont	Sources à Angomont
	Aval	Confluence avec la Verdurette à Fréménil
	Affluents	• Ruisseau du Val • Ruisseau de Châtillon • Flavigny • La Grande Vaux • La Voise • Le Danube • Le Vacon • Ravin de Charpont • Ru des Cerfs • Ruisseau d'Autrepierre • Ruisseau de Bousson • Ruisseau de Cambra • Ruisseau de chanson Combelle • Ruisseau de la basse de la grande haie • Ruisseau de la basse scie • Ruisseau de la fontaine chaudron • Ruisseau de la Fortelle • Ruisseau de la haie Vauthier • Ruisseau de la noire basse • Ruisseau de la pêche • Ruisseau de la petite Barvoire • Ruisseau de la pile • Ruisseau de la Rognelle • Ruisseau de l'étang • Ruisseau de l'étang de hattigny • Ruisseau de Laro • Ruisseau de Leintrey

		- Ruisseau de l'Embanie - Ruisseau de l'étang d'Albe - Ruisseau de l'étang Gresson - Ruisseau de Montreux - Ruisseau de Saussenrupt - Ruisseau de Vala - Ruisseau d'Erbisey - Ruisseau des Aulnés - Ruisseau des étangs - Ruisseau des Fontaines - Ruisseau des prés Prévôts - Ruisseau d'Herbas - Ruisseau du Pâquis des tocs - Ruisseau du Pâquis le berger - Rupt des Cuveliers					
	Plans d'eau	- Le Neuf Etang (2,78 ha) - Etang Gresson (16,8 ha) - Etang Dietmahe (3,8 ha) - Etang de la Vierge (1,6 ha) - Etang de Hattigny (23,5 ha) - Etang de Foulcrey (15,4 ha) - Etang du Camping (3 ha) - Etang des Patis (1 ha) - Plan d'eau de Val-et-Châtillon (3 ha)					
Principaux affluents	- Ruisseau de la Basse Hiery (rive droite, 7,8 km) - Ruisseau de Chatillon (rive droite, 14,5 km) - L'Herbas (rive droite, 9,2 km) - Ruisseau de Voise (rive droite, 14,6 km) - Ruisseau d'Albe (rive droite, 10 km) - Ruisseau le Danube (rive droite, 4,5 km) - Ruisseau Dessous l'Etang (rive droite, 8,9 km) - Ruisseau de l'Etang Gresson (rive gauche, 6,5 km) - Ruisseau le Vacon (rive gauche, 13,5 km) - Ravin de Charpont (rive gauche, 3,2 km)						
Longueur en eau du contexte	Cours principal	31,9 km					
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	5	Non classés
		188,7	91	50,7	31,1	28,3	28
	Linéaire total	418,9 km					
Surface en eau du contexte	44,3 ha						
Surface du bassin versant	380 km²						
Débit (cours principal)	Etiage	La Vezouze à Frémonville : 0,659 m³/s Le Vacon à Barbas : 0,053 m³/s					
	Module	La Vezouze à Frémonville : 1,7 m³/s Le Vacon à Barbas : 0,463 m³/s					
Pente moyenne	Altitude amont	513 m	12,2 ‰				
	Altitude aval	240 m					
	Taux d'étagement de la Vezouze	12,9 %					

Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	24 ouvrages (Radiers, Déversoirs, Seuils, Moulins) dont 9 présentant une hauteur de chute de 0,5 à 3m (ROE, SDVP, CCVP)	
	 Taux de rectitude du tracé du cours d'eau 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole 0 1 km Source : SYRAH 2012, CLC 2012	
Géologie	Alluvions anciennes des basses terrasses, Alluvions fluviales récentes à actuelles, Limons des plateaux, Grès vosgien supérieur, "Marnes" irisées inférieures : argilites renfermant des couches de sel gemme et de gypse	
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	54 : Amenoncourt, Angomont, Autrepierre, Barbas, Bertrambois, Blâmont, Blémerey, Chazelles-sur-Albe, Cirey-sur-Vezouze, Domèvre-sur-Vezouze, Frémonville, Gogney, Gondrexon, Halloville, Harbouey, Herbéville, Igney, Leintrey, Montreux, Nonhigny, Parux, Petitmont, Reillon, Repaix, Saint-Martin, Saint-Sauveur, Tanconville, Val-et-Châtillon, Vého, Verdental 57 : Foulcrey, Hattigny, Ibigny, Richeval, Turquestein-Blancrupt	
Assainissement	- Blamont (1 630 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) - Cirey-sur-Vezouze (type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) - Reillon (92 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme) - Foulcrey (200 EH, type de traitement : Filtres plantés de Roseaux, conforme)	
Industrie	Chimirec Est (Déchets et traitements)	
Statut foncier	La Vezouze et le Val : Domanial Affluents : Non domanial	
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	ZSC - Forêt et étang de Parroy, vallée de la Vezouze et fort de Manonviller - Hêtraie-sapinière de Bousson et Grandcheneau ZPS - Hêtraie-sapinière de Bousson et Grandcheneau
	Site inscrit/classé	ENS - La Vezouze en amont de Blâmont – 2013 - Etang Gresson et prairies environnantes – 2013 - Forêt de Bousson – 2013 - Prairies humides de Tanconville - 2013

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1 - La Vezouze en amont de Blâmont - Ruisseau vers les grands près a Tanconville - Ruisseau Vacon et affluents - Prairies humides de Tanconville - Marais de Hattigny - Forêt de Bousson - Etangs de la grande Frade à Saint-Georges et de Foulcrey - Etang Gresson et milieux annexes a Cirey-sur-Vezouze et Harbouey ZNIEFF 2 - Vosges moyennes Reserve de biosphère - Hauts de Bousson	
	L.214-17 Liste 1	- Ruisseau de Châtillon - Ruisseau de Saussenrupt - Ru des cerfs - Ruisseau de Laro	
	L.214-17 Liste 2	- Rivière la Vezouze - Ravin de Charpont - Ruisseau de Châtillon - Ruisseau de la pêche - Ruisseau de l'étang - Ruisseau de l'étang d'Albe - Ruisseau de l'étang de Hattigny - Ruisseau de l'étang Gresson - Ruisseau de Saussenrupt - Ruisseau d'Herbas - Ruisseau du Val - Ruisseau Flavigny - Ruisseau la Voise - Ruisseau le Danube - Ruisseau le Vacon	
	Décret Frayères	Liste1 poisson:	- La Vezouze, ses affluents et sous affluents de la confluence entre le Val et le Châtillon à la confluence avec le ruisseau des Amis - Ru de Vala - Ruisseau de Châtillon, ses affluents et sous-affluents
		Liste2 poisson:	- La Vezouze - L'Herbas - Ruisseau de Châtillon - Ruisseau de Voise - Le Vacon - Ruisseau de l'étang d'Albe
		Liste2 écrevisse :	- Ruisseau des étangs Georgel - Le Vacon
S.A.G.E.	/		
Structures locales de gestion	Communauté de communes de Vezouze en Piémont		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR284	VEZOUZE 1	TP4, Très petit cours d'eau des Vosges	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Bon	ND
CR285	VEZOUZE 2	M10/4, Moyen cours d'eau des côtes calcaires Est et exogène des Vosges	Bon état 2027	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario (TRF)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	TRF, CHA, LPP / ASA , ASL
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone à truite / zone à ombre
Biocénotypes	B4-B5
Peuplement actuel*	Espèces centrales : CHA / GOU Espèces intermédiaires : CHE / TRF / LPP / EPI / PER / LOF / SPI / OBR / VAI Espèces marginales : PES / BRO / GAR / ROT Espèces astacicoles : ASL / ASA / PFL / OCL
Peuplement potentiel*	Espèces centrales : LOF / TRF / LPP / VAI / OBR / EPI Espèces intermédiaires : CHA / CHE / GOU / ANG Espèces marginales : VAN / HOT / BAF / SPI
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	PFL, OCL, PES, Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya, solidage

*(**BRO** : espèces centrales, **BRO**, Espèces intermédiaires, **BRO** : espèces marginales, **BRO** : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation/ Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Vezouze	Cirey-sur-Vezouze / 2014	Densité 82,5 ind/100m ² Biomasse 2 411 g/100m ²	CHA / LPP / TRF / <i>PER</i> / <i>PES</i>	FDAAPMA54

Ruisseau d'Erbizet	Blâmont / 2017	Densité 30,8 ind/100m ² Biomasse 272,4 g/100m ²	CHA / EPI / TRF	Dubost Environnement
Ruisseau de la Haie Vauthier	Gogney / 2017	Densité 42,1 ind/100m ² Biomasse 2 423,3 g/100m ²	CHA / LPP / TRF	
Ruisseau de l'étang Foulcrey	Gogney / 2017	Densité 58,5 ind/100m ² Biomasse 1 097,6 g/100m ²	GOU / CHE / CHA / LOF / ROT / PER / SPI / BRO / GAR	
La Voise	Gogney / 2017	ST1 Densité 17,3 ind/100m ² Biomasse 538,2 g/100m ²	CHA / TRF / PER	
		ST2 Densité 68,9 ind/100m ² Biomasse 1 189 g/100m ²	CHE / GOU / CHA / LOF / PER / SPI / LPP	
		ST3 Densité 78 28 ind/100m ² Biomasse 2 137,3 g/100m ²	CHA / GOU / LOF / CHE / SPI	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
La Vezouze	Saint-Martin / 2017	 IBD 13,6	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Frémonville / 2012	 IBGN 18		
Le Vacon	Barbas / 2017	 IBGN 15  IBD 15,1		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie (2 ^{ème} catégorie : la Vezouze à partir du barrage du moulin à Saint-Martin, le plan d'eau de Val et Châtillon, l'étang des pâtis, l'étang du camping)		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, AFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	Le Roseau de la Haute Vezouze	251 membres
		La Carache Lunéilloise	1 776 membres
Parcours de pêche	Parcours mouche : Canal du moulin à Blâmont		
Réserves de pêche	- Le Val amont - La Vezouze à Cirey-sur-Vezouze - La Vezouze, barrage du moulin de Blâmont		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TAC		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère*
Facteurs principaux	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau Le Val et le Châtillon, ruisseau de l'étang Gresson, ruisseau des étangs, ruisseau d'Herbas, ruisseau de Flavigny	- Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH - Colmatage du substrat - Obstacle continuité écologique - Introduction d'espèces indésirables	X
		Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille...) La Vezouze Cirey-sur-Vezouze, Frémonville, Blâmont et Saint-Martin, le Val et le Châtillon	- Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations - Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous - Aval : incision du lit, accélération des écoulements - Accentuation des étiages suivant la période - Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat	X
	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation, busage Amont du contexte (travaux liés aux aménagements forestiers), Cirey-sur-Vezouze, Frémonville, de Blâmont à Saint-Martin	- Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau - Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement - Modification du régime hydraulique (ruissellement, aggravation des étiages et des crues) - Incision - Colmatage, ensablement - assombrissement - Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes - Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil	X
	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée De Blâmont à Saint-Martin	- Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous - Erosion des berges liée au non maintien - Apport de MES - Colmatage - Homogénéisation des habitats et - Pertes d'habitats en sous-berges - Diminution des apports trophiques naturels	(X)

		Ripisylve sénescente et/ou non adaptée, défaut d'entretien Tout le contexte	• Embâcles, obstruction du lit • Baisse de la luminosité du milieu	(X)
	Assainissement	Assainissement non Collectif Tout le contexte	• Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité • Risque d'eutrophisation du milieu	(X)
Facteurs annexes	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles Aval du contexte, Affluents	• Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) • Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues)	X
	Activités agricoles (élevage)	Piétinement animal Frémonville, Blâmont, Domèvre-sur-Vezouze	• Destruction, Instabilité et érosion de berges • Colmatage du substrat • Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil • MES et matière organique • Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie • Réduction de la végétation, suppression de l'ombrage: Réchauffement de l'eau	X
	Présence de résineux	Enrésinement Amont du contexte	• Acidification (pics après épisodes pluvieux)	(X)
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles Tout le contexte	• Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones	(X)
		Espèces végétales Tout le contexte	• Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				PP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique : • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole	La Vezouze Cirey-sur- Vezouze, Frémonville, Blâmont et Saint-Martin, le Val et le Châtillon	CR284 / CR285	- Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) - Reconquêtes des tronçons isolés - Montaison/dévalaison, brassage génétique	- Décolmatage - Rétablissement de la continuité sédimentaire - Restauration d'une hydromorphologie adaptée - Réduction de l'effet retenue - Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
		Suppression et gestion raisonnée des embâcles obstruant la totalité de la largeur du cours d'eau	Tout le contexte	CR284 / CR285	Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction)	Rétablissement de la continuité sédimentaire	T3 - O6	
1	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Le Val et le Châtillon, ruisseau de l'étang Gresson , ruisseau des étangs, ruisseau d'Herbas, ruisseau de Flavigny	CR284 / CR285	Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			- Meilleure circulation de la faune aquatique, - Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil	- Décolmatage - Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu	T3 – O4	

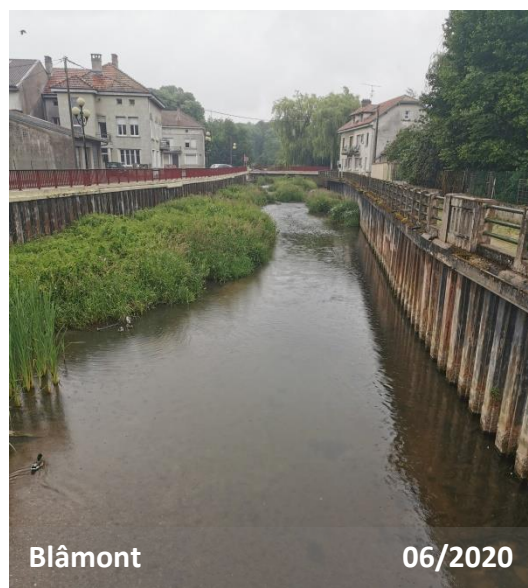
1	Restaurer les habitats	Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : - Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) - Recharge granulométrique, - Reméandrage, - Reconnexion du lit majeur, - Reprise du cours naturel ...	De Blâmont à Saint-Martin	CR285	- Amélioration des habitats - Augmentation de la capacité d'accueil et de production	- Diversification des écoulements - Décolmatage - Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels - Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
		Stabiliser et protéger les berges: - Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, ...) - Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve - Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage) - Gestion des espèces non adaptées	De Blâmont à Saint-Martin	CR285	- Amélioration des habitats - Augmentation de la capacité d'accueil et de production	- Maintien des berges - Amélioration des capacités épuratoires	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202
		Création / Restauration et/ou entretien d'annexes hydrauliques: - Suivi des niveaux d'eau - Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur - Entretien de la végétation et réouverture du milieu	Aval du contexte	CR285	Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées	- Diminution du colmatage - Diversification des écoulements et des habitats - Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
		Réduire les zones de piétinement en lit mineur : - Aménager des abreuvoirs - Installer des clôtures	Frémonville, Blâmont, Domèvre-sur-Vezouze	CR285	- Amélioration des habitats - Augmentation de la capacité d'accueil et de production	- Maintien des berges - Diminution du colmatage - Limitation des apports de MES et matières organiques	T3 - O3 T3 - O4	MIA0202

2	Limitier l'impact des rejets d'origines domestique, industrielles et/ou urbaines	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: • Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif	Tout le contexte	CR284 / CR285	• Augmentation de la capacité d'accueil	• Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201
2	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à la limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires: • Mise en place de haies bocagères • Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles • Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau	Aval du contexte	CR285	• Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité	• Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. • Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR 0202 AGR 0303
3	Limitier l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limitier le développement de ces espèces : • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Tout le contexte	CR284 / CR285	• Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	• Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques			• Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Plan d'eau



Artificialisation



Renouée asiatique

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- CC de la Vezouze en Piémont. « Site de la Vallée alluviale de la Vezouze - Document d'objectifs », 2003.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- Fluvial.IS. « Etude hydromorphologique et du milieu physique sur les cours d'eau des communes de Cirey-sur-Vezouze, Petitmont, val-et-Châtillon et Frémonville », 2015.
- VAUTRIN Bénédicte - FDAAPPMA 54. « Etude des frayères à brochet potentielles de la Vezouze entre St Martin et Thiébauménil », 2001.